



## Élection au Conseil d'administration de l'APTPUO, décembre 2021

Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle **Julie Delorme** et j'occupe le poste de **secrétaire-archiviste** au Conseil d'administration de l'APTPUO depuis deux ans. Je vous demande d'appuyer encore cette année ma candidature, car je souhaite continuer à défendre activement les professeurs à temps partiel en améliorant nos conditions de travail.

Je détiens un doctorat en lettres françaises de l'Université d'Ottawa (2011) et un postdoctorat en littérature comparée de l'Université de Montréal (2015). Au cours de mes études doctorales, j'ai eu l'occasion de donner des charges de cours à titre de professeure à temps partiel à l'Université d'Ottawa, ce qui fait que je suis membre de l'APTPUO depuis 2008. Ainsi, ai-je donné plus de 53 cours de langue et de littérature française au sein de mon *alma mater*, dont 23 de cotes différentes, et ce, tout en continuant à faire de la recherche. En 2017, l'APTPUO m'a attribué le Prix de la professeure à temps partiel de l'année, prix que j'ai accueilli avec honneur puisque je consacre beaucoup de temps et d'énergie à mon enseignement que j'adore. Je tiens aussi à souligner que j'ai été représentante de l'APTPUO au Département de français de 2010 à 2014 et que je le suis à nouveau depuis 2016. En tout, j'ai cumulé plus de neuf ans d'expérience à ce titre.

Lorsque je me suis joint au Conseil d'administration il y a deux ans, il m'a fallu apprendre rapidement le fonctionnement interne du syndicat. J'avais de bonnes idées, mais très peu d'expérience dans le traitement des différents dossiers. C'est donc grâce à une équipe forte et dynamique que j'ai appris à tenir les registres du syndicat, à présider le **Comité de gouvernance** (grâce auquel nous avons **changé la Constitution faisant en sorte que vous puissiez désormais voter à distance**), et à participer à toutes les discussions et les prises de décision visant à défendre nos intérêts. Cela faisait à peine deux mois et demi que j'étais en poste quand la Covid-19 nous a forcés à enseigner à distance, et ce, parfois dans des conditions précaires. Jamais je n'aurais pensé donner mes cours dans le garage de mon père entre les marteaux et les tournevis! Alors, je peux vous dire que nous avons travaillé d'arrache-pied pour trouver rapidement des solutions concrètes afin de faire respecter nos droits. Ensemble, nous avons notamment signé des **lettres d'entente** pour empêcher que les évaluations étudiantes ne portent préjudice aux membres, fait en sorte que les fonds académiques soient redistribués aux membres sous forme de **subventions** pour l'achat de matériel informatique, et aidé des membres qui se retrouvaient sans emploi pour l'automne 2020 en raison de l'accroissement vertigineux des inscriptions (passant parfois de 100 à 600 étudiants) à obtenir des charges de cours et à dénoncer la situation dans les médias. Bref, en cette période de crise, notre équipe a mis les bouchées quadruples pour trouver des solutions aux défis imposés. Au cours de mon mandat, j'ai aussi eu l'occasion de participer à **l'embauche de deux employés extraordinaires**, Natasha et Katherine, qui font, avec Jean-Sébastien, un excellent travail en nous aidant, entre autres, avec les griefs et les communications.

L'année 2021-2022 est charnière, car elle marque le début des négociations pour une nouvelle entente collective. Alors, j'espère être aux premières loges pour contribuer activement à une **augmentation salariale**, à une **restructuration du mode d'évaluation étudiante qui ne soit pas discriminatoire** envers les membres de l'APTPUO comme elle l'est présentement.

Je vous remercie chaleureusement de votre appui et de votre confiance. Je ferai le nécessaire pour continuer à défendre nos intérêts et pour tenter d'acquérir de nouveaux acquis.

En solidarité,

Julie Delorme, Ph.D.